

Vos contacts

Votre interlocuteur EDF

Direction Commerciale Régionale

Par courrier

Direction Commerciale Régionale
TSA 91413
44379 NANTES CEDEX 3

Par internet

e-mail : edfimm@edf.fr
www.edf.fr/entreprises

Par téléphone

Du lundi au vendredi de 8h à 18h

09 70 82 15 74 (service gratuit + prix d'appel)

Urgence

Dépannage électricité Enedis :

0 811 882 200

Service 0,05 €/appel
+ prix appel

FLX22100356101403-07SGI01

**SDC LA BRESQUETTE
LA BRESQUETTE
33990 NAUJAC SUR MER**

Facture du 09/08/2025 n° 10232690829



Electricité

Montant Hors TVA	584,65 €
Montant TVA (payée sur les débits)	116,93 €

Facture TTC

701,58 €

Montant total à payer (TTC)

701,58 €

A défaut de paiement à la date prévue, le montant TTC dû sera majoré de pénalités pour retard au taux annuel de 12,15 % et d'une indemnité pour frais de recouvrement par facture de 40,00 €.

Les prochaines étapes

- Prochaine facture vers le 09/09/2025 (sauf résiliation intervenue entre temps)
- Prochain relevé entre le 08 et le 14 inclus

Conformément à la loi de finances 2025, à compter du 01/08/2025, de nouveaux tarifs d'accise s'appliquent.

Vos informations client

Vos références

Compte de facturation : **8693815815**
Compte commercial : 2020008604142

Votre contrat

Offre électricité : Tarif Jaune

Nom du client

SDC LA BRESQUETTE

Lieu de consommation

Référence acheminement : 30001611760804
LA BRESQUETTE
33990 NAUJAC SUR MER

Paiement par Prélèvement automatique

Vous serez prélevé d'un montant de	701,58 €
à partir du :	25/08/2025

sur le compte bancaire : FR XX XXXXX XXXXX 06056644040 XX

SDC LA BRESQUETTE

Détail de votre facture du 09/08/2025 n° 10232690829

Données contrat

Tarif Jaune
Réf. de votre contrat 2010010063769
Prix réglementés
Souscrit depuis le 25/06/2025

Données Point de Livraison

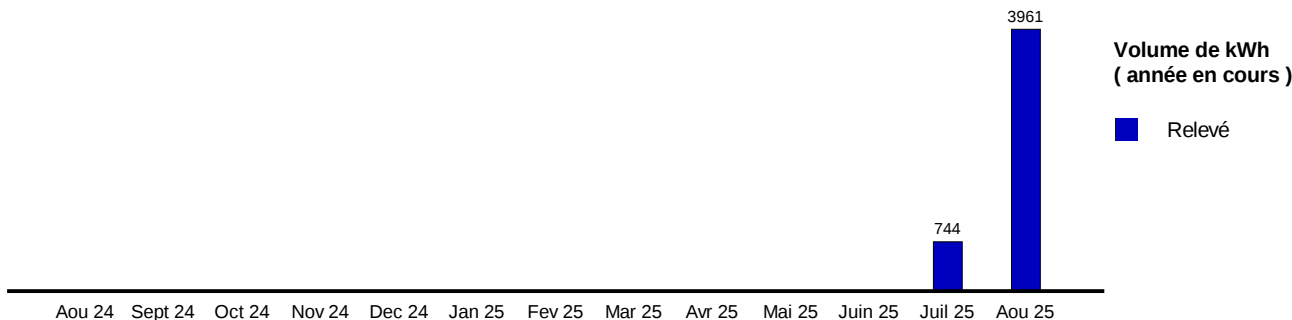
LA BRESQUETTE 33990 NAUJAC SUR MER
Réf Acheminement Electricité : 30001611760804



2 / 4

Document à conserver 10 ans

Evolution de la consommation facturée en kWh



Total EDF Electricité *				434,11 €	HT
Abonnement électricité (HT)	Période	Prix unitaire HT		99,40 €	Taux de TVA
Prime fixe	du 01/09/2025 au 30/09/2025	Puissance réduite : 42,00 kVA	2,37 €/kVA	99,40 €	20,00 %
Consommation (HT)	Période	Conso 3 961 kWh	Prix unitaire HT	334,71 €	Taux de TVA
Electricité Heures Pleines Eté	du 08/07/2025 au 31/07/2025	1 752 kWh	9,400 c€/kWh	164,69 €	20,00 %
Electricité Heures Pleines Eté	du 01/08/2025 au 07/08/2025	511 kWh	8,911 c€/kWh	45,54 €	20,00 %
Electricité Heures Creuses Eté	du 08/07/2025 au 31/07/2025	1 315 kWh	7,397 c€/kWh	97,27 €	20,00 %
Electricité Heures Creuses Eté	du 01/08/2025 au 07/08/2025	383 kWh	7,105 c€/kWh	27,21 €	20,00 %

* La part fixe de l'acheminement versé par EDF au gestionnaire de réseau est de 81,22 €, et la part variable est de 86,40 €

Utilisation du réseau de distribution et prestations techniques (identique pour l'ensemble des fournisseurs)				23,96 €	HT
		Quantité	Prix unitaire HT		Taux de TVA
Composante de comptage - Reprise	du 08/07/2025 au 06/08/2025			-23,74 €	20,00 %
Composante de comptage - Echu	du 08/07/2025 au 31/07/2025	24.000 p.j	79.13 c€/p.j	18,99 €	20,00 %
Composante de comptage - Echu	du 01/08/2025 au 07/08/2025	7.000 p.j	77.61 c€/p.j	5,43 €	20,00 %
Composante de comptage - Echoir	du 08/08/2025 au 06/09/2025	30.000 p.j	77.61 c€/p.j	23,28 €	20,00 %

Services				0,00 €	HT
					Taux de TVA
E-Services (Espace client, Bilan annuel)				INCLUS	

Taxes et contributions (identiques pour l'ensemble des fournisseurs)				126,58 €	Hors TVA
		Assiette	Prix unitaire HorsTVA		Taux de TVA
Accise sur l'Électricité	du 08/07/2025 au 31/07/2025	3 067 kWh	2,62300 c€/kWh	80,45 €	20,00 %
Accise sur l'Électricité	du 01/08/2025 au 07/08/2025	894 kWh	2,57900 c€/kWh	23,06 €	20,00 %
Contribution Tarifaire d'Acheminement	du 08/07/2025 au 08/08/2025	105,18	21,93 %	23,07 €	20,00 %

Total Hors TVA pour ce site				584,65 €	Hors TVA
TVA (identique pour l'ensemble des fournisseurs)		Assiette		116,93 €	
TVA à 20,00%		584,65 €		116,93 €	
Total TTC pour ce site				701,58 €	TTC

Données de comptage

Identifiant de comptage : 031436245973 Type de compteur : PME-PMI
Acheminement : Tarif BT sup 36kVA Courte Utilisation

Puissance(s) souscrite(s) (kW ou kVA)

Heures Pleines Hiver 42
Heures Creuses Hiver 42
Heures Pleines Eté 42
Heures Creuses Eté 42

Index (relevés / estimés)	index de début	index de fin
Heures Pleines Hiver	17645 le 08/07/2025	17645 le 07/08/2025
Heures Creuses Hiver	6655 le 08/07/2025	6655 le 07/08/2025
Heures Pleines Eté	73591 le 08/07/2025	75854 le 07/08/2025
Heures Creuses Eté	29986 le 08/07/2025	31684 le 07/08/2025

Puissances atteintes (kW ou kVA)

Heures Pleines Eté	du 08/07/2025 au 07/08/2025	13
Heures Creuses Eté	du 08/07/2025 au 07/08/2025	22

SDC LA BRESQUETTE

Détail de votre facture du 09/08/2025 n° 10232690829

Données contrat

Tarif Jaune
Réf. de votre contrat 2010010063769
Prix réglementés
Souscrit depuis le 25/06/2025

Données Point de Livraison

LA BRESQUETTE 33990 NAUJAC SUR MER
Réf Acheminement Electricité : 30001611760804

Prix

Aucun escompte n'est accordé pour paiement anticipé

Retrouvez l'ensemble de nos offres, des tarifs et autres informations sur la gestion de votre énergie sur www.edf.fr/entreprises

Par décision des Pouvoirs Publics, les tarifs réglementés de vente d'électricité évoluent au 01/08/2025. Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.edf.fr/entreprises ou www.edf.fr/collectivites

Réclamations

Vous souhaitez faire une réclamation écrite ? Vous pouvez vous adresser à EDF, qui met à disposition un parcours en deux étapes, pour vous assurer une réponse dans les meilleurs délais. **Etape 1** : vous adressez votre réclamation au Service Clients, dont les coordonnées se trouvent en haut à gauche de votre facture dans la rubrique contact ou directement depuis votre espace Client. **Etape 2** : la réponse apportée par le Service Clients ne vous satisfait pas, vous pouvez alors envoyer votre réclamation à l'attention du Service Réclamation dont l'adresse figure en haut à gauche de votre facture, en précisant la référence de votre réclamation initiale. Vous avez sollicité par écrit le Service Clients, puis le Service Réclamation : si vous restez en désaccord avec la réponse du Service Réclamation, ou en l'absence de réponse à votre réclamation écrite depuis plus de deux mois, vous pouvez dans ce cas solliciter le médiateur du groupe EDF par internet sur <https://mediateur.edf.fr> ou par courrier au : Médiateur du groupe EDF – TSA 50026 – 75804 PARIS CEDEX 8. Indépendamment de ces recours, si, dans un délai de deux mois, votre réclamation écrite auprès d'EDF n'a pas permis de régler le différend, en cas de litige à l'exécution du contrat, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie dans le respect de son champ de compétence déterminé par les articles L122-1 et suivants du Code de l'énergie sur www.energie-mediateur.fr ou, par écrit, au Médiateur national de l'énergie - Libre Réponse n°59252 - 75443 PARIS CEDEX 9.

Origine 2023 de l'électricité des offres EDF sans option énergie renouvelable: 86,5% nucléaire, 4,7% renouvelables (dont 1,5% éolien, 2,1% solaire, 0,9% Biomasse), 8,1% gaz, 0,2% charbon, 0,5% pétrole, 0,03% autres fossiles.

Origine 2023 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable (via le mécanisme des garanties d'origine, sans engagement de provenance/filière) :

89,4% hydraulique : 86,8% France, 2,6% hors France (Espagne, Italie, Norvège, République Tchèque, Suède, République de Lettonie),

8,1% éolien : 4,7% France (dont 0,7% enchères) et 3,4% hors France (Allemagne, Autriche, Espagne, Finlande, Hongrie, Italie, Norvège, Suède, Portugal),

1,6% biomasse : 0,8% France dont (0,8% enchères) et 0,8 hors France (Allemagne, Danemark, Finlande, Pays-Bas),

0,9% solaire : 0,1% France (dont 0,1% enchères) et 0,8% hors France (Allemagne, Espagne, Italie, République Tchèque).

Origine 2023 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable France (via le mécanisme des garanties d'origine France) : 67,2% hydraulique, 23,8% éolien dont 12,3% enchères, 5,4% solaire dont 5,3% enchères, 3,5% biomasse dont 3,5% enchères.

Si votre option énergie renouvelable (sans engagement de provenance/filière ou France) est inférieure à 100%, le mix de votre offre correspond à la pondération des mix concernés ci-dessus en fonction du pourcentage d'énergie renouvelable retenu (ex : pour une option énergie renouvelable de 20% : le mix « énergie renouvelable 100% » s'applique pour 20% de la consommation et le mix sans option énergie renouvelable pour le reste de la consommation).

Origine 2023 de l'ensemble de l'électricité vendue par EDF à ses clients et indicateurs d'impact environnemental sur www.edf.fr

